



Été 1991 (Vol. 3, N° 2) numéro d'article 2

Minorités visibles dans la population active au Canada

Michel G. Côté

Dans la deuxième moitié des années 1980, le gouvernement fédéral a adopté plusieurs programmes d'équité en matière d'emploi visant à satisfaire les besoins de quatre catégories de Canadiens sur le marché du travail: les femmes, les autochtones, les personnes atteintes d'une incapacité et les minorités visibles. En 1986, les femmes représentaient 43% de la population active, les autochtones 2%, les personnes atteintes d'une incapacité 7% [▼ 1](#) et les minorités visibles 6%.

Dans cet article, nous présentons le profil des caractéristiques de la population active de l'un de ces groupes, les minorités visibles, et nous le comparons à celui des autres Canadiens. Ce profil est basé sur les résultats du Recensement du Canada de 1986. Pour les besoins des programmes fédéraux d'équité en matière d'emploi, les dix groupes de Canadiens suivants constituent des minorités visibles, que leurs membres soient nés au Canada ou non: Asiatiques du Sud-Est, personnes originaires de l'Asie occidentale et Arabes, Chinois, Coréens, Indo-pakistanaïens, personnes originaires des autres îles du Pacifique, Japonais, Latino-américains, Noirs, Philippins (voir [Définition des minorités visibles](#)).

Forte concentration géographique des minorités visibles

Sur le plan national, les minorités visibles ne forment qu'une petite partie de la population active. En 1986, sur 13 millions de personnes actives, 832,000 seulement étaient membres d'une minorité visible. Cependant, le nombre variait considérablement d'une province à l'autre et d'une ville à l'autre.

À une extrémité du pays, à Terre-Neuve, les minorités visibles comptaient moins de 1% de la population active, alors qu'en Colombie-Britannique, leur proportion dépassait 10%. Dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto et de Vancouver, le rapport était de un sur six, tandis

qu'à Chicoutimi-Jonquière, il était de 1 sur 200. Environ 70% des actifs, membres de minorités visibles, étaient concentrés en Ontario et en Colombie-Britannique, et plus de la moitié dans les RMR de Toronto et de Vancouver. Au total, plus de 90% des minorités visibles vivaient et travaillaient dans les 25 RMR du pays, contre 62% des autres Canadiens.

La population active comptait environ 208,000 Canadiens d'origine chinoise en 1986; des 10 groupes, ils étaient les plus nombreux. Venaient ensuite les Noirs, avec 193,000 personnes, suivis des Canadiens d'origine indo-pakistanaise. Ces trois groupes constituaient les deux tiers des minorités visibles dans la population active. La taille de chacun des sept groupes restants variait de 75,000, pour les Canadiens originaires de l'Asie occidentale et les Arabes, à 4,000, pour les Canadiens originaires des îles du Pacifique-Sud autres que les Philippines.



Tableau 1 **Minorités visibles dans la population active, 1986**

Source : Recensement du Canada de 1986



Graphique **Minorités visibles dans la population active, 1986.**

Source : Recensement du Canada de 1986



Tableau 2 **Certaines caractéristiques socio-démographiques des minorités visibles dans la population active, 1986**

Source : Recensement du Canada de 1986



Graphique **Minorités visibles comme proportion de la population active des régions métropolitaines de recensement, 1986.**

Source : *Recensement du Canada de 1986*

Les membres de minorités visibles sont plus actifs sur le marché du travail que les autres Canadiens

Dans l'ensemble, les membres des minorités visibles étaient plus susceptibles que les autres Canadiens de faire partie de la population active (72% contre 66%) et d'occuper un emploi (64% contre 59%). Cependant, leur taux de chômage était supérieur, atteignant 11% en mai 1986, soit un point de pourcentage de plus que celui des autres Canadiens. L'âge moyen des minorités visibles dans la population active (36 ans) était le même que celui des autres actifs, bien qu'une plus grande proportion d'entre eux avaient entre 25 et 54 ans. Environ 46% étaient de sexe féminin, comparativement à 43% pour le reste de la population active.

Naturellement, ces constatations d'ordre général masquent des variations importantes entre les groupes. Par exemple, 58% des actifs originaires des Philippines étaient des femmes, contre seulement 36% des personnes originaires de l'Asie occidentale et des Arabes. L'âge moyen des Asiatiques du Sud-Est était de 32 ans, bien au-dessous de celui des Japonais, qui était le plus élevé (39 ans). Près des quatre cinquièmes des Canadiens, originaires des Philippines, étaient actifs et les trois quarts occupaient un emploi. À 7%, leur taux de chômage était bien au-dessous de la moyenne de l'ensemble des minorités visibles. Cette situation contraste avec celle des personnes originaires de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine, dont environ les deux tiers étaient actifs et moins de 60% occupaient un emploi alors que leur taux de chômage était plus de deux fois supérieur à celui des Canadiens originaires des Philippines.



Tableau 3 Certaines caractéristiques de l'activité et du revenu des minorités visibles, 1986

Source : *Recensement du Canada de 1986*



Graphique Structure d'âge de la population active, 1986.

Source : Recensement du Canada de 1986

La plupart des représentants des minorités visibles sont de nouveaux immigrants

La très grande majorité des représentants des minorités visibles sont de nouveaux immigrants. En 1986, plus des quatre cinquièmes des Noirs et des Chinois étaient nés à l'extérieur du Canada et ils résidaient au pays depuis 12 ans en moyenne. En comparaison, les immigrants non membres des minorités visibles comptaient en moyenne près de 24 années de résidence au Canada. Les Asiatiques du Sud-Est étaient les derniers arrivés au pays: ils habitaient le Canada depuis moins de 7 ans en moyenne. Les Canadiens d'origine japonaise constituaient l'exception: un quart d'entre eux seulement étaient des immigrants et ils comptaient la plus grande période de temps de résidence au pays, soit près de 16 ans en moyenne.

Leur niveau de scolarité est plus élevé que celui des autres Canadiens

Dans l'ensemble, les membres des minorités visibles étaient plus instruits que les autres Canadiens; cela résulte en partie, de la politique en matière d'immigration ayant, au cours du temps, favorisé les travailleurs qualifiés, les professionnels et les entrepreneurs [▼][2](#). Soixante pour cent d'entre eux avaient poursuivi leurs études au-delà du niveau secondaire, contre un peu plus de 50% des autres Canadiens. De plus, environ 20% détenaient un grade universitaire, par rapport à 12% du reste de la population active. Les Philippins avaient le plus haut niveau de scolarité, les trois quarts d'entre eux ayant déclaré avoir fait des études postsecondaires et un tiers ayant obtenu un grade universitaire. Les personnes originaires des autres îles du Pacifique, formant de loin le plus petit groupe, ont déclaré les niveaux de scolarité les plus faibles; 40% d'entre elles seulement avaient poursuivi des études postsecondaires et 4% seulement étaient titulaires d'un grade universitaire.



Graphique **Population active possédant un grade universitaire, 1986.**

Source : Recensement du Canada de 1986

Nombreux sont ceux qui exploitent leur propre entreprise

Environ 92% des membres des minorités visibles étaient des travailleurs rémunérés (autrement dit, ils travaillaient pour quelqu'un d'autre en échange de traitements ou salaires), soit une proportion un peu

plus élevée que chez les autres Canadiens. Toutefois, les Chinois, les Japonais, les personnes originaires de l'Asie occidentale, les Arabes et, surtout, les Coréens, comptaient une proportion importante de travailleurs autonomes ^{▼3}. En effet, près d'un tiers des Coréens exploitaient leur propre entreprise et une majorité d'entre eux avaient à leur service des aides rémunérées. D'autre part, 2% seulement des Canadiens originaires des Philippines étaient des travailleurs autonomes et 1% seulement employaient des aides rémunérées.

Le revenu d'emploi est plus faible que la moyenne...

En 1985, le revenu d'emploi moyen des Canadiens travaillant à temps plein toute l'année était de \$26,800 comparativement à \$24,200 (ou 10% de moins) pour les membres des minorités visibles ayant le même régime de travail. Les Asiatiques du SudEst recevaient la plus faible rémunération, soit plus de 25% de moins que la moyenne générale. Les Japonais, les personnes originaires de l'Asie occidentale et les Arabes étaient les seuls groupes à déclarer des gains supérieurs à la moyenne. Parmi les membres des minorités visibles, ceux qui étaient nés au Canada (les non-immigrants) recevaient une rémunération moyenne de 10% supérieure à ceux qui étaient nés ailleurs (les immigrants). À l'inverse, parmi les autres Canadiens, les immigrants gagnaient 8% de plus que les non-immigrants. L'âge, le niveau d'instruction et les antécédents de travail expliquent en grande partie ces écarts de gains.

Les gains des femmes appartenant aux minorités visibles, employées à temps plein, toute l'année, étaient inférieurs de 6% à ceux des autres Canadiennes, tandis que les gains des hommes étaient inférieurs de 9% à ceux des autres Canadiens. Toutefois, dans les deux groupes, le rapport des gains femmes/hommes n'était que de deux tiers. On observe, néanmoins, une différence à cet égard pour les femmes originaires des Philippines dont les gains représentaient plus des trois quarts de ceux des hommes du même groupe ethnique.

...et les faibles revenus sont plus fréquents

En raison de ces faibles gains, un nombre relativement élevé de membres des minorités visibles vivent audessous des seuils de faible revenu de Statistique Canada. Environ un cinquième des actifs de ces groupes étaient des personnes seules ou des membres d'une famille économique dont le revenu total était sous les seuils de faible revenu. En comparaison, un neuvième des autres Canadiens se retrouvaient dans cette situation. Neuf des dix groupes étaient dans une situation pire que celle des autres Canadiens, l'exception étant ceux d'origine japonaise. Les Asiatiques du Sud-Est et les Latino-américains, qui se retrouvent souvent parmi les plus récents immigrants au Canada, étaient également les plus démunis; environ un tiers de ces personnes avaient un faible revenu.

Près du quart des membres des minorités visibles ont trouvé du travail dans les industries manufacturières

Les membres des minorités visibles et les autres Canadiens se répartissaient de façon analogue entre les

secteurs des biens et des services. Trois personnes sur dix travaillaient dans des industries productrices de biens. Cependant, la répartition par division industrielle était tout à fait différente entre ces deux groupes. Près de 24% des membres des minorités visibles travaillaient dans les industries manufacturières, mais moins de 5% dans la construction ou les industries primaires. Les chiffres comparables pour les autres Canadiens étaient de 17% dans les industries manufacturières et de plus de 13% dans la construction et les industries primaires.



Tableau 4 **Minorités visibles selon les grands groupes de professions, 1986**

Source : Recensement du Canada de 1986

Plus de 70% des membres des minorités visibles travaillaient dans le secteur des services. Pour l'ensemble des Canadiens, le commerce de détail et les services sociaux et de santé employaient un grand nombre de personnes. Toutefois, la proportion des minorités visibles dans le domaine de l'hébergement, de la restauration et des boissons était près de deux fois plus élevée que celle des autres Canadiens. Par contre, les minorités visibles étaient sousreprésentées dans plusieurs branches du secteur des services, en particulier dans l'administration publique.

Il y a davantage de «cols blancs» parmi les minorités visibles

Seulement 30% des actifs appartenant à des minorités visibles étaient des «cols bleus»⁴, soit 3 points de pourcentage de moins que pour le reste de la population active au Canada. Toutefois, en raison de l'importance des industries manufacturières comme employeur des minorités visibles, plus de 12% des membres de ces groupes étaient spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, contre 7% seulement des autres Canadiens.

D'autre part, les «cols blancs» chez les minorités visibles étaient concentrés dans les quatre mêmes groupes professionnels que le reste de la population active: travail de bureau, vente, gestion et administration et services.

Plus d'un ingénieur en science nucléaire sur cinq est membre d'une minorité visible

Les membres de minorités visibles étaient relativement surreprésentés dans plusieurs grands groupes professionnels: fabrication de produits, usinage, sciences naturelles, génie et mathématiques, et médecine et santé. Par contre, ils étaient faiblement représentés dans le secteur primaire, en particulier parmi les

mineurs, les travailleurs forestiers et les pêcheurs. Au sein des sousgroupes professionnels, ils constituaient 30% des joailliers et orfèvres et 29% des opérateurs de machines à coudre et de machines à tricoter. Leur présence n'était pas négligeable dans un certain nombre de professions libérales; par exemple, 23% des ingénieurs en science nucléaire étaient membres d'une minorité visible, tout comme 15% des médecins et chirurgiens, 12% des physiciens et 11% des dentistes.

Dans le domaine de la médecine et de la santé, les membres de minorités visibles gagnaient plus que les autres Canadiens

Parmi les minorités visibles ayant travaillé à temps plein toute l'année en 1985, les personnes spécialisées dans les sciences naturelles, le génie et les mathématiques avaient les revenus les plus élevés (\$35,500) et les travailleurs spécialisés dans les services, les revenus les plus faibles (\$15,200). Les membres des minorités visibles spécialisés dans les services gagnaient 25% de moins que les autres Canadiens dans les mêmes professions, tandis que les travailleurs en médecine et en santé gagnaient 10% de plus, ce qui représente l'écart le plus élevé des 22 grands groupes professionnels.

Conclusion

Au milieu des années 1980, les minorités visibles représentaient 6% de la population active du Canada. Depuis lors, elles représentent une part croissante de l'ensemble des immigrants. Par conséquent, les questions suivantes auront probablement une importance considérable dans les années à venir: comment ces nouveaux immigrants s'intègrent-ils à la population active? comment leur expérience se compare-t-elle à celles des immigrants provenant des mêmes régions, arrivés ici avant eux, ainsi qu'à celle des membres des minorités visibles nés au Canada? enfin, Comment les membres des minorités visibles ont-ils progressé par rapport aux autres Canadiens?

Les résultats du Recensement du Canada de 1991 répondront à certaines de ces questions. C'est la seule enquête nationale qui permette d'effectuer une analyse comparative des groupes minoritaires actifs sur le marché du travail. De plus, étant donné qu'on recueille des renseignements sur les caractéristiques socio-économiques et sur le niveau d'instruction de la population canadienne auprès d'un cinquième des ménages, on peut préparer des profils des minorités visibles pour de petites régions infraprovinciales, notamment pour un grand nombre de petites municipalités canadiennes et pour des secteurs de recensement à l'intérieur des grands centres urbains du pays.

Définition des minorités visibles

Cet article s'appuie sur des données tirées du Recensement du Canada de 1986. Les minorités visibles sont définies selon des critères élaborés par le Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi de l'administration fédérale, afin de répondre au besoin en données sur ces groupes. Les initiatives d'équité en matière d'emploi du gouvernement fédéral visent quatre groupes: les femmes, les autochtones, les personnes atteintes d'une incapacité et les minorités visibles.

Pour désigner les personnes membres d'une minorité visible, on a utilisé principalement la question portant sur l'origine ethnique (question 17) du Recensement du Canada de 1986. D'autres variables culturelles comme le lieu de naissance et la langue maternelle ont également été utilisées de sorte que les statistiques finales relatives à chacun de ces groupes peuvent être différentes de celles provenant directement de la question sur l'origine ethnique.

On a déterminé dix groupes de minorités visibles: les Asiatiques du Sud-Est, les personnes originaires de l'Asie occidentale et les Arabes, les Chinois, les Coréens, les Indo-pakistanaïens, les personnes originaires des autres îles du Pacifique, les Japonais, les Latino-américains, les Noirs, les Philippins. On a ajouté un onzième groupe constitué des personnes ayant déclaré appartenir à plus d'une minorité visible. Les réponses ont été comptées séparément afin de ne pas favoriser un groupe et de ne pas compter deux fois les mêmes individus. Par exemple, les personnes s'étant déclarées d'ascendance à la fois chinoise et indo-pakistanaïenne ont été classées dans la catégorie «minorités visibles multiples». Les personnes ayant déclaré appartenir à la fois à un groupe visible et à un groupe non visible ont été considérées comme faisant partie du groupe de minorité visible approprié. Par exemple, les personnes ayant déclaré être à la fois d'origines britannique et philippine, ont été classées dans le groupe des Philippins.

La publication *Profil des minorités visibles et des autochtones* de janvier 1990, contient de plus amples informations et un profil détaillé des minorités visibles. On peut se la procurer, au prix de \$95, au centre de référence de Statistique Canada de sa région. On peut également s'adresser à la Division de la diffusion informatique des données de Statistique Canada, édifice R.H. Coats, 9^e étage, Ottawa (Ontario), K1A 0T6; ou téléphoner: (613) 951-8200 pour obtenir le profil sur bande magnétique ou disquette au prix de \$250.

Notes

Note 1

Il s'agit de toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans, dans la population active, atteintes d'une incapacité. Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1986.

Note 2

Notons que le niveau d'instruction n'est que l'un des nombreux critères de la politique d'immigration au Canada (et par conséquent, pas nécessairement le principal). De plus, certains immigrants ont poursuivi des études postsecondaires après leur arrivée au Canada. C'est le cas, notamment, des personnes ayant immigré dans leur jeune âge. D'autres encore ont demandé et obtenu le statut d'immigrant reçu après avoir étudié au Canada à titre d'étudiants étrangers.

Note 3

Comprend toutes les personnes ayant déclaré travailler à leur propre compte, dans une entreprise constituée en société ou non.

Note 4

Aux fins de cette étude, les «cols blancs» comprennent les grands groupes professionnels suivants: directeurs, gérants et administrateurs; travailleurs spécialisés dans les sciences naturelles, le génie et les mathématiques; travailleurs spécialisés dans les sciences sociales; membres du clergé; enseignants; travailleurs en médecine et en santé; professionnels des domaines artistique et littéraire et travailleurs spécialisés des sports et loisirs; employés de bureau; travailleurs spécialisés dans la vente et les services. Les «cols bleus» comprennent les groupes suivants: agriculteurs, horticulteurs et éleveurs; pêcheurs et trappeurs; travailleurs forestiers et bûcherons; mineurs et carriers; travailleurs des industries de transformation; usineurs; travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; travailleurs du bâtiment; personnel d'exploitation des transports; manutentionnaires; autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines; travailleurs non classés ailleurs.

Auteur

Michel Côté est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Été 1991, Vol. 3, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



 ENGLISH

 AIDE

 PAGE TITRE

Tableau 1

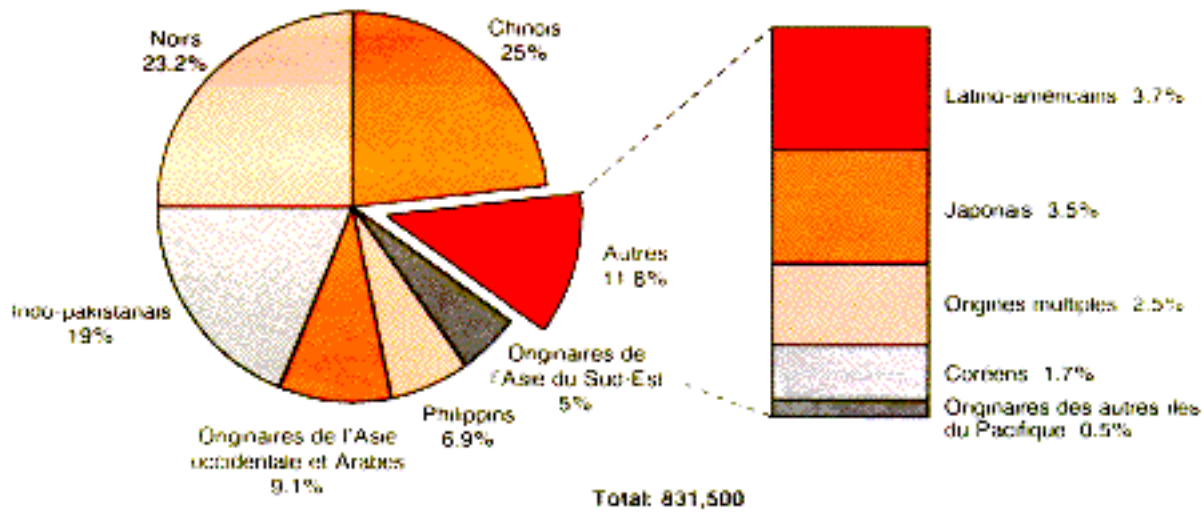
Minorités visibles dans la population active, 1986

	Nombre d'actifs	% de la population active totale	Répartition
	'000	%	
Canada	831.5	6.4	100
Terre-Neuve	1.6	0.6	0.2
Île-du-Prince-Édouard	0.7	1	0.1
Nouvelle-Écosse	11.4	2.7	1.4
Nouveau-Brunswick	3.5	1.1	0.4
Québec	111	3.5	13.4
Ontario	421.9	8.6	50.7
Manitoba	29.6	5.5	3.6
Saskatchewan	12.1	2.4	1.5
Alberta	84.9	6.6	10.2
Colombie-Britannique	153.9	10.4	18.5
Yukon	0.3	2.3	-
Territoires du Nord-Ouest	0.6	2.6	0.1
Toutes les régions métropolitaines de recensement	757.7	9.2	91.1
Toutes les autres régions	73.7	1.5	8.9
Certaines régions métropolitaines de recensement			
Halifax	7.5	4.6	0.9
Montréal	102.2	6.7	12.3
Ottawa-Hull	27.9	6	3.4
Toronto	326.3	16.5	39.2
Winnipeg	27	8	3.3
Calgary	37.4	9.5	4.5
Edmonton	36.8	8.4	4.4
Vancouver	123	16.2	14.8

Source: Recensement du Canada de 1986

Minorités visibles dans la population active, 1986

Les Canadiens d'origine chinoise et indo-pakistanaise et les Canadiens noirs formaient les deux tiers de l'ensemble des représentants des minorités visibles dans la population active.



Source: Recensement du Canada de 1986

Tableau 2

Certaines caractéristiques socio-démographiques des minorités visibles dans la population active, 1986

	Proportion					Immigrants		
	Âge moyen ans	de femmes	avec études post- secondaires	avec grade universitaire	ne parlant ni le français ni l'anglais	Total	Âge moyen à l'immigration	Durée moyenne de résidence au Canada
Ensemble de la population active	36	43	52	13	1	18	21	20
Minorités visibles*	36	46	60	20	4	85	25	12
Origine unique								
Chinois	36	46	57	23	11	83	25	12
Noirs	36	51	57	10	--	83	23	13
Indo- pakistanaï	36	42	63	25	3	96	25	12
Originaires de l'Asie occidentale et Arabes	36	36	64	27	1	77	25	13
Philippins	37	58	76	33	--	98	27	10
Originaires de l'Asie du Sud-Est	32	40	47	15	8	94	25	7
Latino- américains	34	46	55	12	8	92	25	10
Japonais	39	43	67	23	1	24	25	16
Coréens	38	48	67	29	7	98	27	11

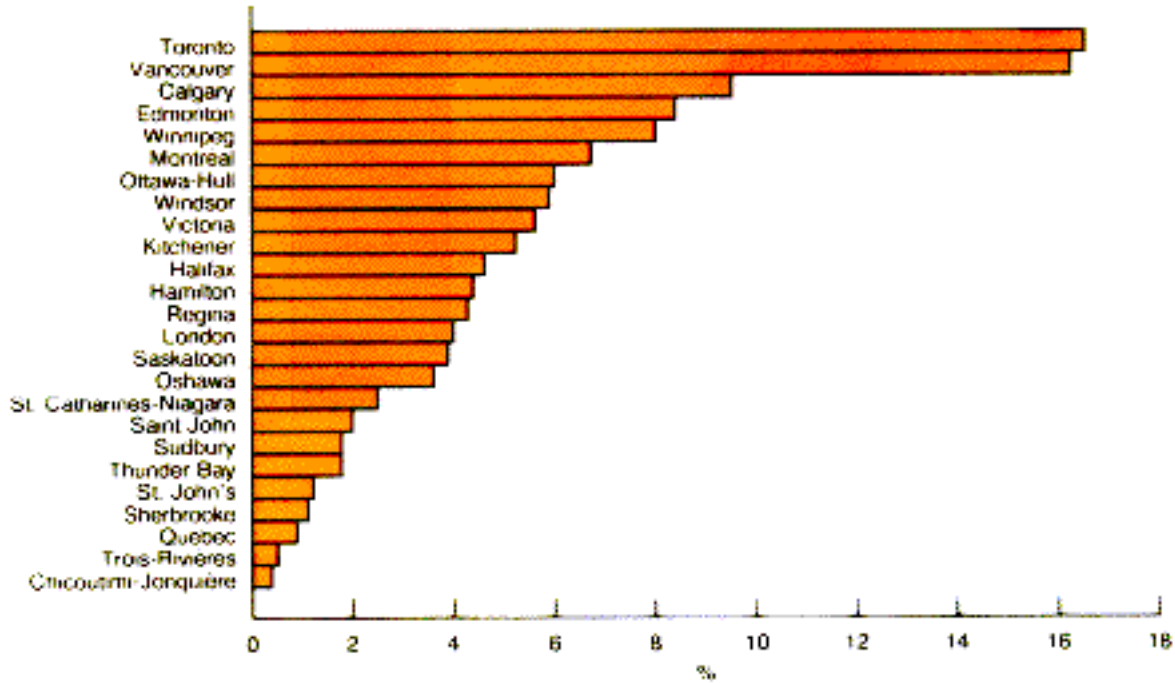
Originaires des autres îles du Pacifique	34	44	40	4	1	88	22	12
Autres Canadiens	36	43	52	12	--	14	19	24

Source: Recensement du Canada de 1986

** Incluent les personnes ayant déclaré appartenir à plus d'une minorité visible.*

Minorités visibles comme proportion de la population active des régions métropolitaines de recensement, 1986

La proportion de représentants des minorités visibles varie de plus de 16%, à Toronto, à moins de 0.5%, à Chicoutimi-Jonquière.



Source: Recensement du Canada de 1986

Tableau 3

Certaines caractéristiques de l'activité et du revenu des minorités visibles, 1986

	Dans la population active				Ont travaillé en 1985, à temps plein, toute l'année et déclaré un revenu d'emploi			Membres d'une famille économique à faible revenu**	
	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/population	Travailleurs autonomes*	% des personnes ayant travaillé en 1985	Revenu d'emploi moyen			
						Total	Hommes		Femmes
					%			\$	%
Total	67	10	60	10	51	26,800	30,500	20,000	12
Minorités visibles†	72	11	64	8	52	24,200	27,900	18,900	19
Chinois	70	8	64	11	54	24,100	27,600	18,900	15
Noirs	75	12	65	4	51	22,300	26,000	18,400	23
Indo- pakistanaï	74	12	65	8	51	26,500	30,300	19,200	15
Originaires de l'Asie occidentales et Arabes	69	12	61	16	51	27,600	30,700	20,200	21
Philippins	79	7	74	2	55	22,200	25,500	19,700	14
Originaires de l'Asie du Sud-est	68	16	57	4	47	19,900	22,100	16,000	32
Latino- américains	68	15	58	6	42	22,100	26,200	16,200	33
Japonais	71	6	67	12	53	30,300	34,200	23,400	8
Coréens	71	7	66	31	52	22,600	27,500	16,400	19
Originaires des autres îles du Pacifique	72	13	63	5	46	20,600	23,300	16,500	24
Autres Canadiens	66	10	59	10	51	27,000	30,700	20,100	11

Source: Recensement du Canada de 1986

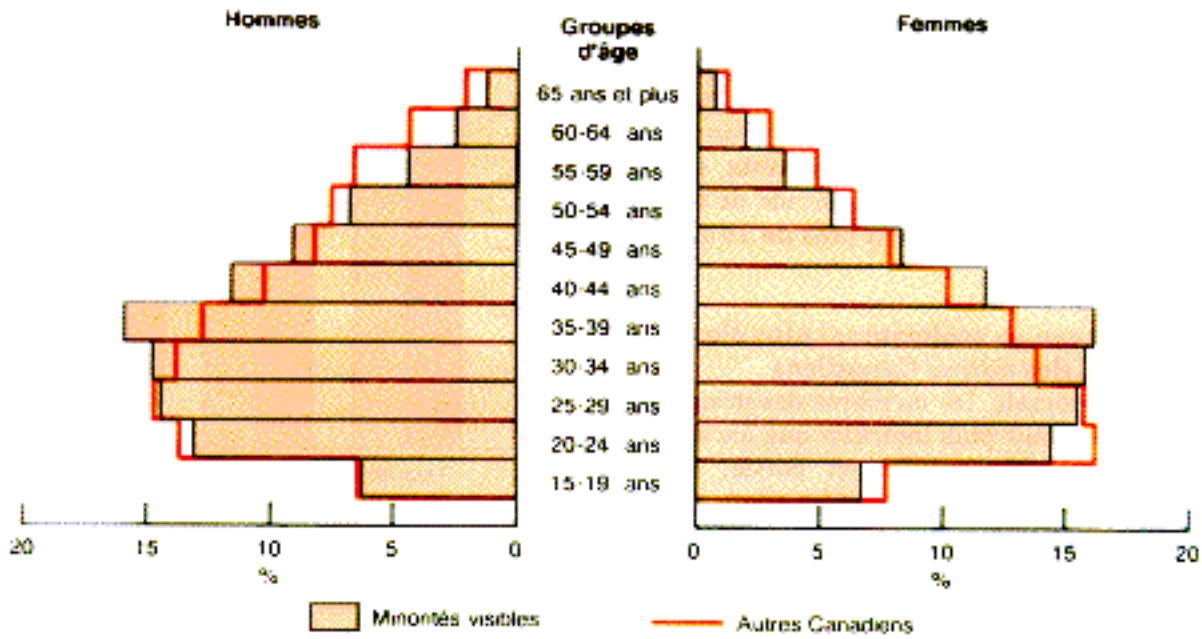
* Incluent tous les travailleurs autonomes, dans des entreprises constituées en société ou non.

*** Actifs qui étaient soit membres d'une famille économique ou personnes seules dont le revenu total en 1985 était inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada.*

† Incluent les personnes ayant déclaré appartenir à plus d'une minorité visible.

Structure d'âge de la population active, 1986

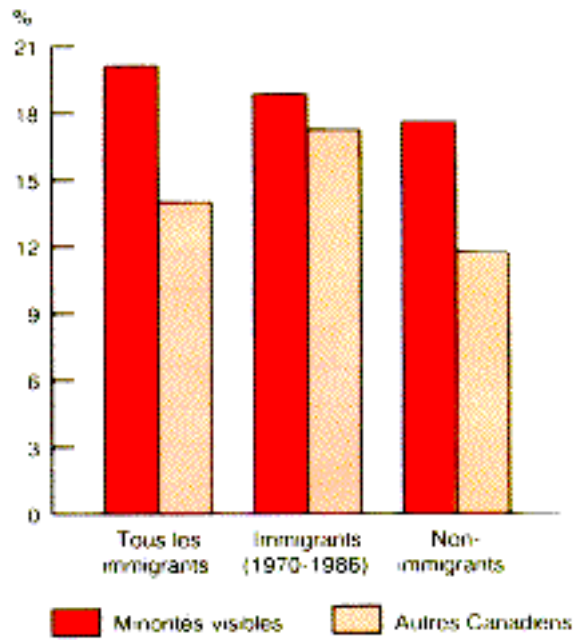
Environ les trois quarts des représentants des minorités visibles dans la population active sont âgés de 25 à 54 ans. Pour les autres Canadiens, cette proportion n'est que de deux tiers.



Source: Recensement du Canada de 1986

Population active possédant un grade universitaire, 1986

Les représentants des minorités visibles sont proportionnellement plus nombreux que les autres Canadiens à posséder un grade universitaire.



Source: Recensement du Canada de 1986

Tableau 4

Minorités visibles selon les grands groupes de professions, 1986

	Population active expérimentée*			Revenu d'emploi des minorités visibles ayant travaillé à temps plein, toute l'année en 1985	
	Répartition en pourcentage			Moyenne	Par rapport au revenu d'emploi des autres Canadiens**
	Minorités visibles	Autres Canadiens	Proportion de minorités visibles		
	%			\$	
Personnes de 15 ans et plus	100	100	6.3	24,200	0.90
Cols blancs	70	66.8	6.6	25,500	0.91
Directeurs, gérants et administrateurs	8.8	10.6	5.3	31,800	0.86
Sciences naturelles, génie et mathématiques	5.6	3.4	10.1	35,500	1.00
Sciences sociales	1.4	2	4.7	31,300	0.86
Membres du clergé	0.2	0.3	3.8	18,300	0.98
Enseignants	3	4.4	4.4	35,000	1.03
Médecine et santé	6.9	4.7	9.1	35,000	1.10
Domaines artistique et littéraire	1.2	1.7	4.8	24,300	0.94
Employés de bureau	18.5	18.2	6.4	19,600	0.99
Vente	7.6	9.1	5.3	22,200	0.87
Services	16.7	12.4	8.3	15,200	0.75
Cols bleus	30	33.2	5.7	21,100	0.85
Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	1.5	4.2	2.4	15,900	1.06
Pêcheurs et trappeurs	0.1	0.4	1.2	--	--

Travailleurs forestiers et bûcherons	0.1	0.7	1.2	28,800	1.03
Mineurs et carriers	0.1	0.6	1.1	34,200	0.97
Travailleurs des industries de transformation	3.9	3.5	7	21,800	0.84
Usineurs	3	2.1	8.7	23,400	0.88
Fabrication, montage et réparation	12.1	7.2	10.2	19,500	0.80
Travailleurs du bâtiment	2.2	6.2	2.3	25,200	0.90
Exploitation des transports	2	3.8	3.5	22,500	0.82
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	1.1	1.2	6	24,600	0.86
Travailleurs non classés ailleurs	1.7	1.7	6.5	20,600	0.90

Source: Recensement du Canada de 1986

** La population active expérimentée exclut les travailleurs en chômage n'ayant jamais travaillé ou ayant travaillé pour la dernière fois avant 1985.*

*** Par rapport au revenu d'emploi moyen des autres Canadiens ayant travaillé à temps plein, toute l'année en 1985.*